

Québec, 18 août, 1903.

Sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G., P.C.

Premier Ministre du Canada.

OTTAWA.

Cher M. Laurier,

J'ai toujours quelque répugnance à vous écrire sachant la multiplicité de vos occupations, mais je crois mon devoir de vous dire l'effet désastreux que cause, parmi les amis du parti, la pension de M. Angers. C'est de la consternation dans les rangs quand ce n'est pas de la colère. Pendant cinq ans nous l'avons dénoncé sur tous les hustings de la province et il a fini par récolter ce qu'il avait si libéralement semé: la haine féroce d'un grand parti. Il ~~ya~~ y a des haines qu'il faut savoir respecter. On entend chuchoter sur la rue que le Gouvernement Fédéral a été moins généreux pour la famille de Letellier de St. Juste et celle de Mercier.

Les récriminations sont inutiles vis-à-vis de vous qui comprenez si bien la situation. Je vous l'écris en toute

sincérité: il ne faut pas que cette loi soit ratifiée par le Sénat.

Je vous demande pardon, cher M.Laurier, ~~de~~ d'écrire si souvent des choses peu agréables, mais vous comprenez, je le sais, l'esprit qui m'anime.

Agrées, cher M.Laurier, mes hommages très respectueux.